

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1 DATE ET LIEU DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014 à BRIGNAIS à 9 h 30 - Départ **LA FOULÉE DES TARD-VENUS** pour 12 km et **LA FOULÉE DU BARRAY** pour 5 km au complexe sportif.

ARTICLE 2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE Course nature ouverte à tous les sportifs suffisamment entraînés. Les mineurs s'engagent sous l'entière responsabilité de leurs parents : signature du bulletin obligatoire.

ARTICLE 3 CATÉGORIES

Catégories	Années	Catégories	Années
Vétérans 4	1944 et avant	Juniors	1995-1996
Vétérans 3	1945-1954	Cadets	1997-1998
Vétérans 2	1955-1964	Minimes	1999-2000 (5 km)
Vétérans 1	1965-1974	Benjamins	2001-2002 (2 km) 11 h 30
Seniors	1975-1991	Poussins	2003-2004 (2 km) 11 h 30
Espoirs	1992-1994	Ecole athlétisme	2005 et après (0, 8 km) 11 h 45

ARTICLE 4 PARCOURS 1 boucle de 12 km sur route et sentier, ou 1 boucle de 5 km. Marquage de tous les kilomètres. Les véhicules à moteur (sauf officiels), deux roues, coureurs sans dossards ne seront pas autorisés à accompagner les participants.

ARTICLE 5 RESPONSABILITÉ CIVILE Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la société d'assurance **ALLIANZ** (individuelle accident) : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident.

ARTICLE 6 ASSISTANCE La Police Municipale de Brignais, un médecin et la croix blanche assureront la sécurité sur le parcours avec les bénévoles du « RAIDS EUROSPORTIFS DE BRIGNAIS. »

ARTICLE 7 RAVITAILLEMENT au 4^e km, 8^e km et à l'arrivée.

ARTICLE 8 INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS Les inscriptions sont reçues accompagnées du certificat médical ou de la licence et du règlement par chèque à l'ordre du : « **Raids Eurosportifs de BRIGNAIS** » 6, allée des Violettes 69530 BRIGNAIS. Bulletin d'inscription sur le site www.raids-eurosportifs.eu, par courrier ou en ligne sur sportcommunication.com jusqu'au 11 septembre 2014 et le samedi 13 septembre de 14 h 00 à 18 h 00, au complexe sportif P. MINSSIEUX.

Bulletin d'inscription dans les magasins TERRE de RUNNING de Limonest et de Lyon jusqu'au 11 septembre 2014. Prix de l'inscription : **10 € pour le 12 km - 8 € pour le 5 km - 2 € pour les enfants**
Inscription sur place le dimanche de 7 h 30 h à 9 h 00 au gymnase P. MINSSIEUX : **supplément de 2 €.**

ARTICLE 9 REMISE DES PRIX à partir de 12 h

Pour **LA FOULÉE DES TARD-VENUS** : Coupe et médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

Pour **LA FOULÉE DU BARRAY** : Classement scratch, 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Lots aux 500 premiers inscrits. Ravitaillement offert par le magasin SPAR de Brignais

Lots par tirage au sort des dossards

ARTICLE 10 LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

La participation à cette épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement. Tout litige sera tranché par un juge arbitre à l'aide du règlement F.F.A. des courses sur route. Cependant en cas de force majeure, les organisateurs se réservent la possibilité d'apporter des modifications au tracé.

Ne pas jeter sur la voie publique